
PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Eminence le Cardinal Archevêque :

M. l'abbé FERNAND DUPUIS, curé de Saint-Raphaël, a été nommé curé de Plessisville ;

M. l'abbé J.-OD. VEILLEUX, en repos, a été nommé curé de Sainte-Martine de Courcelles ;

M. l'abbé AD. MICHAUD, missionnaire agricole, a été nommé curé de Saint-Roch-des-Aulnaies ;

M. l'abbé THÉOPHILE DUMAS, missionnaire diocésain, a été nommé curé de Saint-Raphaël.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

*Intention générale d'octobre approuvée et bénie par
Notre Saint-Père le Pape*

L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE ET LE CLERGÉ

Le grand souci du pasteur zélé doit être de faire naître et de faire circuler l'esprit de prière dans sa paroisse.

Des efforts dispersés ne donnent que de maigres résultats ; il faut dans une paroisse des associations qui soutiennent les bonnes volontés, les renouvellent et entraînent les hésitations de la masse par la force de l'exemple.

L'*Apostolat de la Prière* est un moyen merveilleux pour faire circuler dans une paroisse l'esprit de prière, l'amour du Cœur de Jésus, le zèle pour le salut des âmes.

Il est évident que ce but sera obtenu si la grande majorité des paroissiens offre tous les matins les prières et les bonnes œuvres de la journée aux intentions du divin Cœur (1er degré) et surnaturalise ainsi la vie quotidienne ; si, de plus, elle prie en union avec Marie (2e degré) et si elle organise de belles communions réparatrices comme le veut le troisième degré de l'*Apostolat*.

Le pasteur fera d'abord connaître les avantages de l'*Apostolat*, puis s'occupera de former des zéloteurs et des zélatrices. La fondation de ligues d'hommes et de jeunes gens viendra compléter cette admirable organisation qu'est l'*Apostolat de la Prière* pour entretenir la vie surnaturelle dans une paroisse.